





Lycée d'enselgnement général Et technologique agricole 26 chemin de la Bruyère 69570 DARDILLY Tél. :04 78 66 64 00

Courriel: epl.dardilly@educagri.fr www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr





Académie : DRAAF ARA

## Annexe - PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE : PAI

Article D. 351-9 du Code de l'éducation - Circulaire

Le PAI permet aux enfants et adolescents qui présentent des troubles de la santé (physiques ou psychiques) évoluant sur une période longue, de manière continue ou discontinue, d'être accueillis en collectivité scolaire, périscolaire et autres accueils collectifs de mineurs. Il est élaboré avec les responsables légaux, à leur demande, par les équipes de santé de la structure concernée et le directeur d'école, le chef d'établissement ou le directeur de l'établissement, de la structure ou du service d'accueil d'enfants de moins de 6 ans, garants de la mise en œuvre de la lisibilité et de la communication des procédures.

## 1 - Renseignements administratifs

Élève

om / Prénom :	0				
mi / Tienom .					
ate de naissance					Photo
dresse:	-	·			
esponsables léga	ux ou élève majeur				
Lien de parenté	Nom et prénom	<b>O</b> Domicile	<b>O</b> Travail	<b>O</b> Portable	Signature
		В			
	document soit porté à la c temps périscolaire et à ces				
			uer les gestes et d'adm		
	temps périscolaire et à ces		uer les gestes et d'adm	inistrer les traitements	
estauration et du	temps périscolaire et à ces		uer les gestes et d'adm	inistrer les traitements	
Date	temps périscolaire et à ces PAI 1re demande	s personnels de pratiqu	Modificatio	ns éventuelles	
Date Classe	PAI 1re demande  Vérification	annuelle des élémen	Modificatio  Modificatio	ns éventuelles  la famille :	qui y sont prévus.
Date Classe	temps périscolaire et à ces PAI 1re demande	annuelle des élémen	Modificatio  Modificatio	ns éventuelles  la famille :	qui y sont prévus.

Les responsables légaux s'engagent à fournir le matériel et les médicaments prévus et à informer le directeur d'école, le chef d'établissement ou le directeur de la structure, le médecin et l'infirmier de l'éducation nationale en cas de changement de prescription médicale. Le PAI est rédigé dans le cadre du partage d'informations nécessaires à sa mise en place. Seuls l'élève majeur ou les responsables légaux peuvent révéler des informations couvertes par le secret médical.

Établissement scolaire et hors de l'établissement scolaire Exemplaire reçu le Adresse administrative Signature et date Référents Nom Proviseure du lycée Mme ROUCAYROL Lycée Horticole de Dardilly 26 Chemin de la Bruyère Claudine 69570 DARDILLY Lycée Horticole de Professeur principal Dardilly 26 Chemin de la Bruyère 69570 DARDILLY Mme OLYMPIO Lycée Horticole de Infirmière Dardilly Madeleine 26 Chemin de la Bruyère 69570 DARDILLY **Partenaires** Exemplaire reçu Nom Adresse administrative Référents Signature et Date le: Médecins traitants, services hospitaliers Lycée Horticole de Dardilly Représentant du service 26 Chemin de la Bruyère de restauration 69570 DARDILLY Lycée Horticole de Dardilly Conseiller Principal 26 Chemin de la Bruyère d'Education 69570 DARDILLY Autres Toutes les informations nécessaires à la prise en charge de l'élève seront jointes au présent document. 2 - Aménagements et adaptations - partie médecin de l'éducation nationale, de PMI ou de la structure a. Conséquences de la maladie ou affection, essentielles et utiles pour la compréhension b. Aménagements du temps de présence dans l'établissement Temps partiel : temps de présence évolutif et de prise en charge, horaires décalés (joindre l'emploi du temps adapté) Temps de repos Dispense partielle ou totale d'activité (EPS, activités manuelles, en lien avec des aliments, des animaux, etc.) Joindre le certificat d'inaptitude EPS Préciser: c. Aménagement de l'environnement (selon le contexte) Autorisation de sortie de classe (toilettes, boissons, infirmerie, vie scolaire, etc.) Place dans la classe Mobilier et matériel spécifique (double jeu de livres, livre numérique, siège ergonomique, informatique, casier, robot)

c. Aménagement de l'environnement (selon le contexte)

Autorisation de sortie de classe (toilettes, boissons, infirmerie, vie scolaire, etc.)

Place dans la classe
Mobilier et matériel spécifique (double jeu de livres, livre numérique, siège ergonomique, informatique, casier, robot)

Toilettes et hygiène (accès, toilettes spécifiques, aménagements matériels, changes, douche, aide humaine, etc.)

Récréation et intercours (précautions vis-à-vis du froid, soleil, jeux, bousculades, etc.)

Accessibilité aux locaux

Environnement visuel, sonore, autre

Préciser:

d. Aménagements à l'extérieur de l'établissement.

Le PAI doit suivre l'enfant sur ses différents lieux de vie collectifs.

Déplacements scolaires (stade, restauration scolaire, etc.)

Déplacements pour examens

Sorties sans nuitée

Sortie avec nuitée (classes transplantées, voyages scolaires, séjours, etc.)

Préciser si nécessité de fournir un traitement quotidien matin-soir et/ou mesures particulières et joindre une ordonnance claire et

précise avec les médicaments avant le départ :



Nom de l'élève

e. Restauration							
Régime spécifique garanti par le di collective Éviction des allergènes dans le régi		Goûter et/ou collations fournis par la famille					
Éviction des allergènes dans le régi		Boissons Suppléments alimentaires					
Par l'élève lui-même (affichag		Priorité de passage ou horaire particulier					
Éviction demandée par la famille a	près lecture préalable du menu et	Nécessité d'aide humaine ou					
	éventuel plat de substitution						
Panier repas fourni par la famille (g	estion selon la réglementation en vigueur)						
Préciser :							
	ux : préciser nom (commercial/gén	nérique), posologie, mode de prise, horaire précis					
	ui fait la surveillance, horaires, rec						
☐ Intervention de professionnels de sa Éléments confidentiels sous pli cac Fiche « Conduite à tenir en cas d'un Contenu de la trousse d'urgence :							
Fiche « Conduite à tenir en cas d'us		Autres soins					
Contenu de la trousse d'urgence :	genee when the same						
		Pli confidentiel à l'attention des secours					
		nent à préciser :					
Élève autorisé à avoir le traitement d'urgence sur lui avec la fiche « Conduite à tenir en cas d'urgence ».  Autre trousse d'urgence dans l'établissement							
Préciser :	ians i caonssement						
a Adamtatiana midamatana dan industr							
g. Adaptations pédagogiques, des évaluations	ons et des epreuves aux examens						
Besoins particuliers	555.0	Précisions					
besoms particulers	Mesures à pren	dre (préciser les disciplines si besoin)					
Aide durant la classe (attention							
particulière, support d'apprentissage, tutorat, écriture, etc.)							
tutorat, ecriture, etc.)							
☐ Transmission des cours et des devoirs							
(reproduction des cours, clés USB, espace							
numérique de l'établissement, classe inversée, etc.)	5						
miversee, etc.)							
☐ Transmission et/ou aménagements des							
☐ Transmission et/ou aménagements des évaluations et contrôles							
évaluations et contrôles							
évaluations et contrôles  Proposition d'aménagements des épreuves aux examens, à la demande des							
évaluations et contrôles  Proposition d'aménagements des							
évaluations et contrôles  Proposition d'aménagements des épreuves aux examens, à la demande des							
évaluations et contrôles  Proposition d'aménagements des épreuves aux examens, à la demande des responsables légaux  Temps périscolaire (spécificités liées au							
évaluations et contrôles  Proposition d'aménagements des épreuves aux examens, à la demande des responsables légaux  Temps périscolaire (spécificités liées au							
évaluations et contrôles  Proposition d'aménagements des épreuves aux examens, à la demande des responsables légaux  Temps périscolaire (spécificités liées au type d'activités, etc.)  APADHE Cned en scolarité partagée							
évaluations et contrôles  Proposition d'aménagements des épreuves aux examens, à la demande des responsables légaux  Temps périscolaire (spécificités liées au type d'activités, etc.)  APADHE Cned en scolarité partagée Autres dispositions de soutien ou de							
évaluations et contrôles  Proposition d'aménagements des épreuves aux examens, à la demande des responsables légaux  Temps périscolaire (spécificités liées au type d'activités, etc.)  APADHE Cned en scolarité partagée							



Nom de l'élève

3 - Conduite à tenir en cas	d'urgence - partie médec	in traitant ou à précis	er:	
Fiche standard – des fiches pathologies les plus fréque		és savantes sont dispo	nibles sur Eduscol pour les	
Nom/ Prénom :			Date de naissance :	
Numéros d'urgence :				
Fiche établie pour la période suiva	inte :			
Dès les premiers signes, faire che Évaluer la situation et pratiquer		enfant ainsi qu'un téléphoi	ne.	
Signes d'appel visibles	Mesures à prendre		Traitement	
Dès les premiers signes de gravi	té ou si les signes précédents pe	rsistent : appeler le 15		
Signes de gravité	Mesures à prendre		Traitement	
Dans tous les cas, ne pas oublier d	le tenir la famille informée.			
Un courrier avec des information cette fiche de conduite à tenir :		pli cacheté à l'attention des Non	s services de secours peut être joint à	
Cachet du médecin :		Date:	Signature du médecin :	
			ï	

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr